

*Initiatives parlementaires*

Madame la Présidente, avec égards, ce que le projet de loi C-300 fait n'est rien d'autre que d'imposer une vision du monde qui ne correspond plus aux standards actuels maintenus par la société canadienne. Le projet de loi de mon collègue d'en face rend illégal ce qu'une vaste majorité de Canadiens et Canadiennes ne considèrent pas comme obscène.

Dans le cas où, madame la Présidente, véritablement il y a obscénité, le Code criminel prévoit qu'il s'agit d'une infraction. Et je ne vois aucune raison de nous écarter de ce que la loi prévoit déjà. Nous, Canadiens et Canadiennes, sommes fiers de la variété d'opinions et de vues qui sont exprimées dans notre société et qui nous permettent d'atteindre un équilibre dans le respect des autres.

Madame la Présidente, on ne doit pas porter atteinte à cette tolérance qui fait notre force comme peuple en adoptant des mesures législatives dont les effets sont considérables et dépassent largement la portée du consensus social qui se dégage au sujet de la difficile question de l'obscénité.

Mon collègue d'en face—depuis six ans je le vois agir, je le vois réagir et je le vois parler—est un homme très respecté, d'une intégrité extraordinaire. Avant de rédiger ce que je viens de vous décrire, j'ai beaucoup réfléchi, mais il m'est impossible d'accepter le projet de loi C-300 pour toutes les raisons que je viens d'énumérer.

Donc, mon collègue d'en face, je suis contre votre projet de loi.

• (1350)

[Traduction]

**Mme Barbara Greene (Don Valley—Nord):** Madame la Présidente, je voudrais remercier le député d'avoir proposé cette motion et je pense que c'est assurément une mesure digne d'être prise en considération.

J'ose croire que la ministre rendra compte au Comité de la justice de cette question importante dans un délai raisonnable. Moi aussi je pense qu'il faudrait la considérer dans le cadre d'un ensemble plus vaste.

J'éprouve aussi des craintes précises au sujet de la motion proposée. Assurément, à mon avis, le genre de pornographie contre laquelle je voudrais qu'on prenne des sanctions est bien plus précis. Il ne s'agit pas simplement de la nudité. Personnellement le corps des femmes ne me dérange pas. J'estime que cela ne constitue pas de la pornographie. Ce que je trouve répréhensible et ce qui, à mon avis, inquiète vraiment les gens, c'est quand le corps des femmes, des hommes et des enfants est représenté d'une manière qui le dégrade et le déshumanise. Ou c'est quand on le représente d'une manière qui, d'une

façon ou d'une autre, le rend bestial et le transforme, comme c'est fréquemment le cas en un message de haine.

À mon avis, un projet de loi comme celui-ci est trop simpliste pour vraiment résoudre le problème et il est trop général. Il parle du corps des femmes en général, en le dépeignant comme quelque chose qui est, en fait, mauvais et haïssable. Il faudra je pense, lui apporter un bon nombre d'amendements.

Le genre de projet de loi que j'aimerais voir ne peut vraiment que s'attaquer aux pires formes de pornographie dans notre société. Nous pouvons tous nous mettre d'accord, je pense, sur ce qui est généralement choquant, ce qui combine la violence à la nudité et ce qui exploite sexuellement les enfants. Nous ne pouvons vraiment nous attaquer aux pires formes de pornographie dans notre société qu'au moyen d'une mesure législative. Pourtant j'estime personnellement que ce n'est qu'une modeste solution à ce problème dans notre société qui exige des mesures globales.

Étant donné que j'enseigne des cours d'études médiatiques, c'est l'une des choses contre lesquelles avec mes collègues nous essayons de lutter. La loi ne peut jamais s'attaquer aux influences qui s'exercent sur les jeunes de notre société et à l'énorme quantité de pornographie «populaire». Certes, c'est d'autant plus insidieux parce que beaucoup de personnes ne se rendent même pas compte qu'elles voient des choses qui déshumanisent d'autres êtres humains.

Par exemple, si l'on examine des revues féminines populaires du genre qu'on trouve dans un supermarché ou un kiosque de journaux, on y trouve des images et des produits qui incitent au viol des femmes. On y trouve des images de femmes qui prennent du plaisir à souffrir et à être violées. On y voit des images qui traitent des femmes comme des objets de sexe, des images de domination et de violence contre les femmes de notre société. On fait penser aux gens que c'est attrayant du point de vue sexuel.

Pensez aux noms de certains produits qu'on trouve dans notre société et qui laissent entendre que les femmes sont là pour être violées. Pensez aux questions qui se posent au sujet de produits comme *Impulse*, qui laisse entendre que les femmes sont toujours prêtes. En outre, des produits comme le parfum *Poison* et les annonces de Calvin Klein pour les jeans *Obsession*, où l'on trouve souvent une femme dans la publicité. Dans une nouvelle annonce qui vient de paraître, une jeune femme est entourée de jeunes hommes. Dans certaines annonces, la photographie est floue, ce qui fait croire que les sujets sont nus. L'image utilisée pour vendre du parfum Calvin Klein ou des jeans Calvin Klein, etc., présentait ce qui